

# École de la Salamandre : les élèves au plus près des libellules

Cette matinée à la découverte de ce très bel insecte des milieux aquatiques a permis aux enfants de découvrir, ou redécouvrir cette espèce protégée.

Les jeunes naturalistes en herbe ont pu en apprendre plus sur la vie d'une libellule, les observer de près et même rechercher leurs exuvies (la dernière mue des libellules) !

Un très beau moment d'échanges, de transmission, d'observation et de partage.

Depuis 2017, les étangs communaux de la Surgenne, de Beauchamp et de l'Estauleyre font l'objet d'un partenariat entre la commune, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Le Brochet Boïen et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, dans le but de préserver leur patrimoine naturel remarquable.

Si ces étangs renferment des fleurs sauvages rares et protégées comme l'épipactis des marais, belle orchidée protégée, c'est surtout la présence de libellules rares et menacées qui est à l'origine de ce partenariat.

En effet, trois espèces de libellules appelées « leucorrhines » semblent trouver sur les étangs miossais les conditions favorables à leur reproduction.

Ces habitats ne cessent de régresser depuis plusieurs décennies, du fait du drainage mais aussi des changements climatiques (canicule, sécheresse et baisse des nappes phréatiques). Dans ce contexte, ces trois étangs pourront revêtir, dans un futur proche, une importance particulière.

Plus profonds et moins dépendants de la nappe phréatique, ils seront probablement plus résilients face aux aléas climatiques et pourraient permettre à ces espèces de se maintenir.

À Mios, c'est notamment la Leucorrhine à large queue (*leucorrhinia caudalis*) qui concentre toutes les attentions. L'étang de la Surgenne fait partie des 10 derniers sites où l'espèce est régulièrement observée dans le sud-ouest. C'est pourquoi, la commune s'est rapprochée du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui met en œuvre un plan de gestion sur 5 ans pour cet étang : actions de protection, suivi et restauration des milieux naturels. La pêche étant une activité majeure à la Surgenne, ce plan de gestion tient compte de la nécessité d'allier usages de pêche et conservation de la biodiversité. Ces opérations sont cofinancées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département de la Gironde et la mairie de Mios.